



Évaluations nationales :

Pas plus d'obligation en janvier qu'en septembre !

Le SNUDI-FO 53, la CGT Educ'action 53 et SUD éducation 53 vous communiquent le courrier intersyndical national adressé au Ministre le 14 janvier dernier pour demander l'abandon des évaluations nationales.

Nos organisations syndicales rappellent avec force le caractère strictement facultatif de ces évaluations, tant sur la passation que sur la remontée des résultats, caractère facultatif qu'aucun texte réglementaire ne vient contredire.

En tout état de cause nous vous invitons à ne pas faire remonter ces évaluations.

En cas de pression quelconque, contactez-nous pour une intervention commune de nos syndicats.

Faites-nous connaître votre engagement dans cette consigne.

Laval, le 18 janvier 2019

contact@snudifo-53.fr

cgteduc53@gmail.com

sud.education53@orange.fr